

Par courriel : sarah.jomini@vd.ch

Département de l'économie, de l'innovation et
du sport, Secrétariat général
Mme Sarah Jomini, juriste
Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Tolochenaz, le 1er juin 2022

Mise en Ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques

Madame,

N'ayant pas été directement consultés, nous prenons la liberté de vous faire part de nos observations car cette réforme touche de très près les intérêts de nos membres. Cela étant, l'association constructionvaud estime nécessaire ces adaptations et tient à préciser qu'elle adhère au rapport explicatif de la procédure de consultation de l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques.

Fondée en 2019, l'association constructionvaud a notamment pour but, dans le cadre de constructionromande, de défendre les intérêts de la construction, par une concertation et une coordination de ses membres en vue de prendre des positions communes à l'attention d'entités tierces (autorités politiques, autorités administratives, associations professionnelles, partis politiques, etc.) dans les domaines de l'économie privée, publique, de la formation professionnelle, juridique, technique, politique et des institutions sociales.

En vous remerciant, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

David Equey

Secrétaire général